

Rapport Cité de l'énergie

Chapitre 3: Rapport d'audit Commune de Porrentruy

Etabli le: 16.07.2018

1. Type d'audit, présences

Ré-audit eea Gold

Mairie de Porrentruy, date de l'audit: 16.07.2018

Participants

- Ville de Porrentruy : Gabriel Voirol, Maire, Chef du département de la Chancellerie
- Ville de Porrentruy : Rosalie Beuret Siess, Cheffe du département de l'Equipement
- Ville de Porrentruy : Anne Roy, Cheffe du département de l'Urbanisme
- Ville de Porrentruy : Philippe Eggertswyler, Chef du département de l'Intendance
- Ville de Porrentruy : Julien Loichat, Chef du département de la Sécurité
- Ville de Porrentruy : Elisa Theubet, Déléguée à l'énergie
- Ville de Porrentruy : Magali Voillat, Cheffe du service Prestations à la population
- Ville de Porrentruy : Dominique Vallat, Chef du service Sécurité
- Ville de Porrentruy : Francois Valley, Chef du service Chancellerie
- Ville de Porrentruy : Jérémy Huber, Chef du secteur Urbanisme
- Ville de Porrentruy : Patrick Iseli, Chef du secteur Voirie Environnement Espaces Loisirs
- Canton du Jura : Pierre Brulhart, Section de l'énergie
- Conseiller Cité de l'énergie : Jérôme Attinger, Planair SA
- Auditrice EEA - Cité de l'énergie : Anne Rialhe, AERE

Bases normatives

Statuts: Statuts actuels de l'Association Cité de l'énergie
Règlement: Règlement actuel de l'Association Cité de l'énergie

2. Auditrice

Prénom Nom Anne Rialhe
Entreprise AERE
Adresse 3 impasse de la Retourde F-73100 Aix-les-Bains
Téléphone / Fax / e-mail Tél/fax 04 79 54 87 23 / a.rialhe@aere.fr

3. Conseiller Cité de l'énergie

Prénom Nom Jérôme Attinger
Entreprise Planair SA
Adresse Crêt 1081 2314 La Sagne
Téléphone / Fax / e-mail T +41 (0)32 933 88 40 / F +41 (0)32 933 88 50 / jerome.atinger@Planair.ch

4. Réalisation d'un processus de certification suivi

- oui non Mandat d'un conseiller Cité de l'énergie accrédité pour le suivi du processus de certification
 oui non Intégration d'un expert mobilité, dans le processus de certification
 oui non Mise en place d'une commission pour le suivi du processus de certification et la mise en œuvre du programme de politique énergétique

Remarques

Le processus est suivi et mis à jour régulièrement, avec le support de la déléguée à l'énergie.

Un véritable « réflexe Cité de l'énergie - CE » existe dans la commune, permettant d'assurer la transversalité de la démarche : tous les lundis les commissions concernées par l'énergie (commission de l'urbanisme, commission de l'intendance, commission de l'équipement) analysent les dossiers sous l'angle Cité de l'énergie et Développement Durable. Tous les crédits d'engagement sont aussi vus sous l'angle Développement Durable et Cité de l'énergie (le template prévoit une analyse sous ces deux critères).

5. Mise en œuvre obligatoire d'une politique énergétique durable

- X oui non Etat de la situation détaillé sur les mesures réalisées et planifiées / budgétisées sur la base du Management Tool.
 X oui non Définition des objectifs et d'un programme de politique énergétique comprenant les tâches et un cahier des charges pour les 4 prochaines années (2018-2021).
 X oui non Prise de décision sur le programme / les activités de politique énergétique, budgétisation première phase, validées par le conseil municipal le 28 mai 2018
 X oui non Institutionnalisation du contrôle des résultats et de l'établissement de rapports sur les mesures de politique énergétique réalisées.
 X oui non Décision de l'autorité ou des autorités compétente(s) sur la demande du label en date du 9 avril 2018
 X oui non Membre de l'Association Cité de l'énergie depuis 2003
 X oui non Confirmation par le Service cantonal de l'énergie : avis positif

Remarques

- Porrentruy est engagée depuis 2003 dans une politique énergétique durable, basée sur les objectifs de la Confédération (Société à 2000 W), appuyée par des réalisations structurantes, comme le CAD du Thermoréseau.

6. Documents de certification

Rapport Cité de l'énergie établi le : 16.07.2018

- X oui non Chapitre 1 – Extrait Management Tool (Chap. 1 du Management Tool online)
 X oui non Chapitre 2 – Demande d'obtention du label
 X oui non Documentation sur le eea MT

Remarques

Le dossier est complet, les pièces justificatives nécessaires sont bien présentées.

7. Questions sur les activités de la commune et recommandations

Mise en œuvre du programme de politique énergétique des quatre dernières années / atteinte des objectifs

- Bonne mise en œuvre des mesures du Programme de politique énergétique avec un maintien de la notation, sans « course aux points »
- Porrentruy dispose d'un potentiel d'actions élevé, qu'elle met bien en œuvre

Projets sélectionnés qui ont fait progresser la politique de l'énergie de manière particulière au cours des dernières années (dans le sens de « ce que fait votre commune pour Cité de l'énergie / Cité de l'énergie Gold » ?)

- Voir les mesures du Programme de politique énergétique, notamment :
- Le développement des CAD et la part des énergies renouvelables dans la chaleur
- La réalisation du plan directeur des déplacements et du stationnement, avec le déploiement d'infrastructures pour la mobilité non motorisée
- La gestion des déchets

Recommandations sur les objectifs de la politique énergétique et le programme d'activités pour les prochaines années

Suggestions prioritaires

- Mettre à jour le programme de politique énergétique (de 2014), le traduire en stratégie notamment dans le cadre du Plan directeur des énergies
- Suivre la courbe des consommations et des émissions de GES, suivre l'atteinte des objectifs, en particulier sur les consommations d'énergie, les émissions de GES, à la fois sur le patrimoine de la commune et sur le territoire, y intégrer quelques indicateurs de suivi, comme demandé par Cité de l'énergie
- S'appuyer sur les nouvelles lois cantonales et la mise à disposition des données d'électricité des fournisseurs pour établir le bilan territorial des consommations d'énergie et des émissions de GES.
- L'assainissement des bâtiments communaux est à hiérarchiser en tenant compte de la qualité patrimoniale des bâtiments, suite au CECB (2.2.3). Il est conseillé de faire un tableau résumant les possibilités/impossibilités d'assainissement.

Autres suggestions

- Dans la grille mémo DD, à disposition des collaborateurs de la mairie, intégrer la vision et la stratégie de la politique énergétique de la commune, pour bien l'ancrer dans tous les services (1.2.1)
- Réfléchir à utiliser des objectifs des Sites à 2000 W dans les projets de la commune, à défaut de demander la labellisation
- Renforcer les instruments contraignants pour les propriétaires fonciers (1.3.1) et le suivi des constructions (1.4.1)
- Avec les autres communes, identifier les demandes à transmettre à BKW, proposer à BKW de tester sur la commune des solutions innovantes du point de vue énergie et climat (3.1)
- Continuer l'assainissement de l'éclairage public (2.3.1)
- Evaluer les possibilités de turbinage des eaux du captage des Champs-Fallats (3.2.4)
- Rester en veille sur les potentiels de récupération de chaleur sur les eaux usées (en sortie de step, aujourd'hui sans débouché, et sur les canalisations d'eaux usées (3.2.6)
- Evaluer les effets des actions de mobilité pour l'administration (4.1.1)
- Continuer le déploiement des infrastructures pour la mobilité non motorisée (4.3)
- Réaliser un organigramme énergie-climat de la collectivité, permettant de voir les champs d'action des collaborateurs (5.1)
- Proposer un sujet d'étude à une HEG pour mesurer les retombées de la communication sur les différents groupes cibles (6.1 et 6.2)

8. Evaluation Auditrice

Evaluation dans la demande du conseiller		Correction de l'auditrice	Résultat
Points potentiels	483	-4	479
Points effectifs	376,3	-10,7	365,6
En pour-cent	77,9 %		76,3 %

Remarques (résumé de l'évaluation)

- L'évaluation des points (catalogue Cité de l'énergie) est solide. Elle est systématiquement basée sur les critères de l'aide à l'évaluation.
- Les mesures planifiées sont indiquées dans le fichier Excel.
- La philosophie d'évaluation du catalogue 2017 a été dans l'ensemble appliquée : identification du potentiel de la commune, évaluation selon ce potentiel, vision d'ensemble, pas de « comptage de petits pois ».

9. Contraintes

Les indications et corrections suivantes de l'auditrice sont à adapter dans les documents ou à intégrer dans le processus Cité de l'énergie et à vérifier dans le cadre du contrôle annuel des résultats :

- **Contraintes formelles pour le dossier Cité de l'énergie, à l'attention du conseiller** : S'assurer que les documents spécifiques pour un audit Gold sont intégrés dans le dossier, sur le MT.
- **Contraintes pour la démarche énergie/climat, à l'attention de la commune** : S'assurer de la bonne mise en oeuvre des actions en cours.
- **Suggestions à prendre en compte dans le cadre du contrôle annuel des résultats** : voir ci-dessus.

10. Signature Auditrice

Lieu, Date Aix-les-Bains, le 16.07.2018

Signature



11. Signature Conseiller Cité de l'énergie

Lieu, date Delémont, le 16.07.2018

Signature

PLANAIR SA
2314 LA SAGNE
Ingénieurs conseils SIA

